



Paradoxe français : alors que les bienfaits du bistrot sont reconnus par la science sociologique, le nombre de licences IV s'écroule. Le 15 janvier, le Sénat accueillait son « Grenelle des limonadiers ».

Comment sauver le café rural ?

« Les 55 000 débits de boisson recensés en 1999 n'étaient plus que 40 000 en 2006, et l'hémorragie continue avec l'interdiction du tabac et les lois anti-alcool » alerte Franck Camus, l'un des vice-présidents du syndicat UIMH* et restaurateur à Reims. Ces fermetures concernent surtout le monde rural et les centres urbains, l'activité économique s'étant déplacée dans les zones commerciales en périphérie des villes. Souvent, un café ferme lorsque ses tenants partent à la retraite, faute de repreneurs ou de crédit bancaire pour les candidats. « Il faut distinguer les causes de fermeture liées à l'évolution de la demande des clients et celles dues à la réglementation » précise Jean-Yves Pineau, directeur du collectif Ville Campagne (Aix-sur-Vienne, 87). Selon Patrick Villemin, secrétaire général d'Heineken France, « le consommateur souhaite de bons produits à des prix ajustés, de la propreté, une convivialité dont le patron est le chef d'orchestre. Les jeunes générations - l'avenir des cafés - veulent rester connectées avec leurs amis, Internet wifi est donc indispensable ». Les causes réglementaires sont nombreuses, dont l'onéreuse mise aux normes (handicapés, incendie, hygiène...). Les bars les plus dynamiques et attractifs, tels les cafés-concerts sont les plus menacés par les lois anti-bruit et la complexité administrative. Seule méthode simple pour payer des amateurs ou semi-professionnels, la rémunération « au chapeau » est illégale, considérée comme du travail au noir, sans contrat ni cotisations sociales. D'autre part, la loi exige



Concert de Kitoslev au Saint-Pol à Nogent-le-Rotrou (28). Les bars les plus dynamiques, tels les cafés-concerts, sont aussi les plus menacés. En savoir plus : www.bar-bars.com

de tout établissement organisant plus de six concerts annuels une licence d'entrepreneur de spectacles.

Améliorer l'offre et modifier les lois

Les idées fusent. De nombreux responsables de bars débordent d'énergie pour organiser des expositions (photos, peinture...) des cours d'œnologie, de danse... Ils laissent à disposition des clients des étagères de livres à lire sur place ou emporter chez soi, à condition de le remplacer par un exemplaire de sa bibliothèque personnelle. On y écoute des confé-

rences (philo, psycho, droit, échange de conversations en langue étrangère...) des projections de court-métrages sur les écrans occupés d'habitude par le sport ou les clips, des spectacles (musique, slam, scène ouverte, théâtre... voire de l'opéra comme dans la région des Pays de la Loire). Parfois un patron transforme son café en bar-brocante, ou en véritable petit musée dédié à sa passion. « L'après-midi, les cafés pourraient proposer des jeux de cartes ou de scrabble aux personnes âgées du village » suggère Patrick Villemin.

Aujourd'hui, les élus prennent

conscience de l'importance du bistrot, souvent ultime commerce du village. « Le bar joue un rôle dans la lutte contre l'alcoolisme car il encadre une consommation limitée et dans un lieu sécurisé », justifie Franck Camus. Les élus locaux, les présidents de communautés de communes peuvent racheter ou préempter des établissements fermés pour les rénover et les louer, comme nous l'avons fait à Sainte-Menehould (51). Jean-Christophe Carcenac, patron d'un bar-restaurant routiers aux Farguettes (81) et président de l'UIMH 81 va investir 1,5 M€ pour construire un nouvel éta-

blissement sur la récente déviation routière. Il a négocié un parking de 2 ha avec la Communauté de communes. « Les maires ont un rôle à jouer et ils ne sont pas seuls, de nombreux organismes tels les CCI peuvent les aider, rappelle Bernard Reynal, président de Fédération nationale des Bistrots de pays et également président de la Communauté de communes du Sud-corrézien. Si un maire apprend qu'un bar doit fermer, son rôle est de le sauver. »

PIERRECK BOURGAULT

* UIMH : Union des métiers et des industries de l'hôtellerie.

Innovation

Le bistrot nouveau est arrivé

Bars et tabacs représentent toujours un réseau solidement implanté dans le territoire et convoité par de nombreux distributeurs. La Française des jeux lance d'ailleurs une nouvelle campagne publicitaire en l'honneur des débiteurs/détaillants. Les télécartes pour cabines en voie de disparition laissent place aux recharges pour téléphone mobile, à des cartes de nouvelle génération pour sécuriser ses achats sur Internet et à des bornes multimédia interactives. « Il faudra bientôt faire Polytechnique pour devenir bistrotier, ironise Jean-Yves Pineau. Attention à ne pas encombrer les débiteurs avec des produits présentant peu d'intérêt pour le public ni pour eux ». A titre indicatif, la marge du détaillant pour ces cartes de monnaie virtuelle n'est que de 2 %. Ne vaudrait-il pas mieux vendre d'authentiques produits du terroir, en suivant l'exemple du réseau des Bistrots de pays ? Ou favoriser les spectacles dans les bars, précieux tremplin à la jeune création locale ?

Élus au chevet des bars

Nouvelle chance pour l'espace rural ou démission des services publics. Un récent colloque a tenté d'apporter des éléments de réponse.

Le colloque « Quel avenir pour le café-tabac du village et le bistrot du coin » a été organisé le 15 janvier au Sénat sous le haut patronage d'Hervé Novelli, secrétaire d'État au commerce et de Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire. Michel Mercier a exprimé son attachement au bistrot, « élément constitutif de l'identité nationale, utile à la démocratie car il distribue la presse, vitrine du vin dont la France est un grand producteur. Il faut leur

trouver les moyens de continuer à vivre. Par exemple, fournir des services postaux leur procurer un revenu et offrir aux clients une meilleure amplitude horaire ». Côté élus, Richard Mallié, député des Bouches-du-Rhône et chargé de la mission d'information sur les ruralistes a rencontré plusieurs centaines de débiteurs. Selon lui, le bar est « un lieu essentiel de convivialité et de vie sociale, un point de rencontre dans le monde rural comme le tissu urbain. En matière de parlementaire, je vous

certifie que l'État est derrière vous afin que puissiez continuer à offrir cette proximité et cette convivialité ». Anne-Marie Escoffier, sénateur de l'Aveyron, a proposé « que les services publics (Sécurité sociale, services fiscaux...) créent des permanences dans les bars ruraux ». De même, Jean-Yves Pineau s'est inquiété « d'une rétractation des services publics », d'un abandon aux ruralistes de la fonction postale et de la vente de billets SNCF.